



# LES NOMBREUSES FEMMES DES SAINTS HOMMES DE DIEU (LES POLYGAMES)

**CHAQUE JUIF ET CHAQUE ARABE QUI AIT JAMAIS VÉCU, Y COMPRIS  
LE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST LUI-MÊME, EST ISSU DE PARENTS POLYGAMES :  
ABRAHAM, ISMAËL, ISAAC, JACOB, ET LES DOUZE TRIBUS D'ISRAËL**

par Tony Alamo

Quiconque croirait, selon les Saintes Écritures de Dieu, que la polygamie est morte, croirait aussi que Dieu est mort et que la Bible est dénuée de sens.

Moi, Tony, tout comme Paul et les douze disciples de Jésus, n'ai pas été appelé au ministère par l'homme, mais divinement, surnaturellement et directement appelé par Dieu Lui-même. Jésus a dit à Ses disciples : Vous êtes Mes témoins (Mes témoins oculaires) (Luc 24:48). Plus tard, les disciples dans le livre des Actes déclareront qu'ils étaient aussi des témoins oculaires. Ils avaient vu Jésus et n'avaient pas honte de parler de Ses miracles, de Sa mort et de Sa résurrection. Ils n'avaient pas honte de prêcher toute la vérité sur la Parole de Dieu, sur les récompenses des croyants et sur la damnation éternelle des incrédules.

Afin de se qualifier pour l'Apostolat, on devait être directement appelé par Dieu et L'avoir vu. Paul déclara avoir vu Jésus et que Celui-ci s'était manifesté à lui sur la route de Damas. Jésus dit à Paul : « Car Je te suis apparu à toi pour rétablir ministre et témoin des choses que tu as vues et de celles pour lesquelles Je t'apparaîtrai » (Actes 26:16). Jésus m'est aussi apparu dans le même but et j'en suis fier.

Judas Iscariote trahit Jésus et il fut, pour cela, éternellement confiné à l'abîme ardent de l'enfer. Joseph Barsabbas, surnommé Justus, et Matthias, étaient deux autres témoins oculaires, directement appelés par Jésus et qualifiés au tirage au sort afin de remplacer Judas en tant que témoins oculaires et Apôtres de Jésus-Christ, c'est-à-dire à ce même ministère d'apostolat que le perfide Judas avait méprisé et abusé, entraînant sa propre condamnation éternelle.

L'Évangile de Jean, chapitre 1, versets 1, 5, et

14, et Apocalypse, chapitre 19, verset 13, déclarent clairement que Jésus est la Parole de Dieu. Dieu exalte Sa Parole au dessus de Son nom (Psaumes 138:2). Jésus est la Vérité (Jean 14:6). Et Jésus a dit qu'Il n'était pas venu pour abolir la loi (qui inclut la polygamie et, selon la loi divine du Lévirat, va jusqu'à l'imposer) mais bien pour appliquer cette loi : la Torah (Matthieu 5:17). (La loi du Lévirat est la Loi hébraïque qui oblige le beau-frère à épouser la veuve de son frère, mort sans enfant, afin de perpétuer le nom de ce dernier.) Le vrai Jésus de la vraie Bible a prononcé ces paroles avec le plus grand sérieux : « Tant que le ciel et la terre ne passeront point, il ne disparaîtra pas de la loi un seul iota ou un seul trait de la lettre, que tout ne soit réalisé » (Matthieu 5:18). « Car la loi [qui définit et condamne le péché] a été donnée par Moïse ; mais la grâce [le pardon du péché et le pouvoir de ne plus pécher] et la vérité [celle de nous entendre dire 'Va et ne pêche plus !'] sont venues par Jésus-Christ » (Jean 1:17).

Dieu n'est pas mort. Je parle avec Lui en tout temps. Il me répond, Il me délivre, et me montre de grandes et puissantes choses. La Parole de Dieu nous dit : « Invoque-Moi, et Je te répondrai ; Je t'annoncerai de grandes choses, des choses cachées, que tu ne connais pas » (Jérémie 33:3). Comment pourrait-on servir Dieu si Ses Paroles étaient incertaines, instables, peu sûres, vagues et équivoques ?

### LES RÈGLES DE VIE DONNÉES PAR DIEU

Moïse fut l'un des grands hommes de Dieu. Moïse fut utilisé par Dieu pour écrire les cinq premiers livres de l'Ancien Testament. Dieu dicta à Moïse Ses lois morales, immuables et éternelles ainsi que leurs statuts et préceptes. C'est à Moïse

que Dieu s'adressa d'un buisson ardent sur le Mont Horeb, lui ordonnant de retourner en Égypte dans le but de livrer un simple message au Pharaon : « Laisse aller Mon fils [Israël] pour qu'il Me serve » (Exode 4:23). Et c'était sans doute Moïse que Dieu utilisa pour délivrer Israël de la fournaise de fer de l'esclavage et de la servitude dont les juifs étaient victimes en Égypte.

Moïse était le mari d'au moins trois femmes. Séphora était la première femme de Moïse (Exode 2:21), la femme éthiopienne était sa deuxième femme (Nombres 12:1) et les Saintes Écritures mentionnent Hobab, le Kénien, comme le père de la troisième femme de Moïse (Juges 4:11). Ces trois femmes de Moïse sont celles mentionnées dans les Saintes Écritures. Peut-être y en eut-il plusieurs autres que les Écritures ne mentionnent pas. Moïse avait 80 ans quand Dieu l'appela pour délivrer Israël. Il avait déjà dépassé cet âge lorsque Dieu lui donna plus d'épouses. « Moïse avait cent vingt ans quand il mourut ; son œil n'était pas éteint, ni sa vigueur épuisée » (Deutéronome 34:7).

### LA FOI D'ABRAHAM

Abraham, le père de la foi, le premier juif, était marié à Sarah, Agar et Qetoura, et Abraham avait également de nombreuses concubines qui lui donnèrent des fils (Genèse 11:29, 16:3, 25:1, 1 Chroniques 1:32). « Et aux fils des concubines qu'eut Abraham, Abraham fit des dons, et il les envoya loin de son fils Isaac » (Genèse 25:6). Dieu donna une bénédiction abondante à Abraham et à ses descendants. C'est d'Abraham et Sarah que l'enfant miraculeux de la promesse, Isaac, est miraculeusement né alors que Sarah était trop avancée en âge pour concevoir (90 ans d'âge), et Abraham déjà

usé de corps (100 ans) (Hébreux 11:11-12). C'est d'Abraham, Isaac, Jacob et de leurs descendants que Jésus-Christ, le Sauveur du monde, est venu bénir le monde entier en nous donnant, par Lui, l'opportunité de recevoir le pardon des péchés et la vie éternelle. Ainsi d'Abraham, LE POLYGAME, est descendu le Messie, Sauveur de l'humanité, venu bénir chaque nation.

#### JACOB LE PRINCE

Dieu bénit aussi Jacob (LE POLYGAME) qui engendra les pères des douze tribus d'Israël avec deux femmes, Léa et Rachel, et deux concubines, Bilha et Zilpa (Genèse 29:23-30, 30:4-9, 32:22). Jacob, désirant être délivré d'un problème, lutta toute la nuit avec le Seigneur jusqu'à ce que Celui-ci lui donne sa bénédiction afin de le protéger de la colère de son frère Ésaü. Jacob sortit vainqueur de sa lutte avec Dieu (Genèse 32:23-30) ; Dieu ne pouvait gagner cette lutte avec Jacob car ce dernier s'en était remis à la Parole de Dieu lui-même. Non seulement Jacob, mais aussi quiconque s'en remet à la Parole de Dieu, verra sa persistance récompensée. Il ne pourra pas perdre, même contre Dieu. Soyez assuré que personne, y compris vous-même, ne pouvez perdre contre Dieu si vous estimez la Parole de Dieu comme étant la plus haute autorité. Dieu a donc dit à Jacob (LE POLYGAME) : « Ton nom ne sera plus appelé Jacob, mais Israël ; car tu as lutté avec Dieu et avec les hommes, et tu as prévalu » (Genèse 32:28).

Moïse, Abraham et Jacob n'étaient pas des pécheurs. S'ils étaient des pécheurs, Dieu n'aurait pu les bénir et ne l'aurait pas fait. La Parole de Dieu ne qualifie jamais la polygamie de péché. Selon la Parole de Dieu, les péchés dignes de damnation éternelle sont plutôt l'adultère, la fornication et le divorce (sauf dans les cas d'adultère) (Proverbes 6:32, Malachie 3:5, Matthieu 5:31-32, Marc 7:21-23, 10:11-12, 1 Corinthiens 6:18, Galates 5:19-21, Hébreux 13:4, Jude 7, Apocalypse 21:8).

#### DAVID ET BATH-SCHÉBA

La prunelle de l'œil de Dieu, Le Psalmiste David, béni de Dieu entre tous et de la même lignée de laquelle le Sauveur du monde est issu, avait beaucoup de femmes (2 Samuel 3:2-5, 5:13). Dieu accorde de manière sélective de multiples femmes à ceux qui ont véritablement reçu Son appel puissant, l'ont complètement accepté et ne sont pas conduits par les impulsions de la chair, mais par l'Esprit Saint, tout comme ces autres saints hommes auxquels Dieu a donné de nombreuses femmes.

Le Roi David (LE POLYGAME), pas plus que les autres hommes de foi, n'était membre de clubs sociaux ; il ne naviguait pas non plus la Méditerranée à bord de son voilier à la recherche de femmes. Dieu avait donné la royauté d'Israël en cadeau à cet ancien petit berger, Il lui donna ensuite plusieurs femmes. Ces femmes étaient des cadeaux de Dieu, afin que David puisse les guider sur le chemin du Ciel. Dieu donna aussi en cadeau, à d'autres hommes qui Lui étaient fidèles, des femmes pieuses afin que ces saints hommes puissent instruire leurs femmes et enfants à se confier toujours en leur Dieu Tout-Puissant.

Après que David eût été béni de Dieu de plusieurs façons, il pécha (commettant l'adultère avec Bath-

Schéba, la femme d'Urie) ; il envoya ensuite Urie au front de la bataille et à une mort certaine afin de pouvoir prendre Bath-Schéba comme femme, espérant que personne ne se rendrait compte de sa grossesse illicite. Compte tenu de l'ignoble péché d'adultère de David et de sa perfidie envers Urie, le prophète Nathan vint à David avec un message spécial de Dieu. Ce message rappelait au Roi David (LE POLYGAME) les bénédictions qui lui avaient été prodiguées par Dieu et l'avertissait des fléaux et malédictions qui l'accompagneraient désormais jusqu'à sa mort. Le message de Dieu était le suivant : « Je t'ai oint pour roi sur Israël, et je t'ai délivré de la main de Saül ; J'AI MIS LES FILLES ET LES FEMMES DE TON MAÎTRE DANS TON SEIN, ET JE T'AI AUSSI DONNÉ LES FILLES D'ISRAËL ET DE JUDAH ; ET SI CELA ÉTAIT TROP PEU, TU AURAS DÛ ME DEMANDER, ET JE T'Y AURAS AJOUTÉ LE DOUBLE (2 Samuel 12:7-8 ; Bible en araméen original).

Dieu, qui est incapable de pécher, incapable de faire pécher quelqu'un et incapable de tenter quelqu'un à pécher, donna sans doute ces multitudes de femmes à David, le Roi (Jacques 1:13). Avant que le Roi David eût péché, il était écrit : « Après son départ d'Hébron et son installation à Jérusalem, David prit encore des concubines et des femmes, dont il eut des fils et des filles » (2 Samuel 5:13). Souvenez-vous, David ne chercha aucune de ces femmes pour lui-même, mais Dieu les lui donna pendant qu'il (David) était occupé à chercher le Seigneur.

Le Premier livre des Rois 15:5 dit : « David avait fait ce qui est droit aux yeux de l'Éternel, et ne s'était détourné de rien de ce qu'IL lui avait commandé, tous les jours de sa vie, excepté dans l'affaire d'Urie, le Héthien. »

#### GÉDÉON

Dieu bénit l'homme fort, Gédéon (LE POLYGAME) : « Et l'ange de l'Éternel lui apparut, et lui dit : L'Éternel est avec toi, fort et vaillant homme » (Juges 6:12). « Et Gédéon eut soixante-dix fils, issus de ses reins, car il eut beaucoup de femmes » (Juges 8:30). « Comme des flèches dans la main d'un homme puissant, tels sont les fils de la jeunesse. Bienheureux l'homme qui en a rempli son carquois ! Ils n'auront pas honte quand ils parleront avec des ennemis dans la porte » (Psaumes 127:4-5).

#### LE PÈRE DE SAMUEL, PROPHÈTE ET JUGE D'ISRAËL : UN POLYGAME

Elkana, un Lévi, le père du prophète Samuel, avait deux femmes, Anne et Peninna, et Elkana n'était pas un homme riche (1 Samuel 1:1-2). Anne pria Dieu de lui donner un fils et jura de le donner à Dieu pour qu'il soit totalement consacré au service divin. Dieu lui donna un enfant mâle et Anne tint sa promesse en consacrant son petit garçon, Samuel, au service de Dieu avec Eli, le Grand Prêtre de Silo. La Parole du Seigneur vint à Samuel. Il annonça la malédiction d'Eli (le grand prêtre) et celle des membres de la famille d'Eli (1 Samuel 3:11-14, 18). Samuel reçut plusieurs autres révélations de la part de Dieu et toutes s'étant concrétisées, Samuel acquit ainsi une réputation de fiabilité et Dieu continua de se révéler à lui à Silo (1 Samuel

3:1-21). Samuel exerça aussi le pouvoir judiciaire en Israël, conduisant les affaires religieuses de la nation (1 Samuel 7:15-17).

#### 700 FEMMES ET 300 CONCUBINES

Les Saintes Écritures affirment que le Roi Salomon, (LE POLYGAME), l'homme le plus sage du monde dans toute l'histoire, lequel Dieu utilisa pour écrire les livres des Proverbes, l'Ecclésiaste et le Cantique des Cantiques, « avait sept cents femmes princesses, et trois cents concubines » (1 Rois 4:29-34, 10:23, 11:3).

Abraham, Jacob (Israël), Moïse, Gédéon, David, Salomon, Elkana, et tant d'autres élus, bienaimés patriarches et serviteurs de Dieu (des saints), avaient plusieurs femmes. L'Épître aux Hébreux affirme que le monde n'était pas digne de ces grands hommes (LES POLYGAMES). « Que dirai-je encore ? Le temps me manquerait si je voulais parler en détail de Gédéon, de Barak, de Samson, de Jephté, de David, de Samuel et des prophètes. Grâce à la foi, ils ont conquis des royaumes, exercé la justice, obtenu la réalisation de promesses, fermé la gueule des lions. Ils ont éteint des feux violents, échappé au tranchant de l'épée. Ils ont été remplis de force alors qu'ils étaient faibles. Ils se sont montrés vaillants dans les batailles, ils ont mis en fuite des armées ennemies ; des femmes ont vu leurs morts ressusciter pour leur être rendus. D'autres, en revanche, ont été torturés ; ils ont refusé d'être délivrés, afin d'obtenir ce qui est meilleur : la résurrection. D'autres encore ont enduré les moqueries, le fouet, ainsi que les chaînes et la prison. Certains ont été tués à coups de pierres, d'autres ont été torturés, sciés en deux ou mis à mort par l'épée. D'autres ont mené une vie errante, vêtus de peaux de moutons ou de chèvres, dénués de tout, persécutés et maltraités, (EUX DONT LE MONDE N'ÉTAIT PAS DIGNE) » (Hébreux 11:32-38). « Tous ces événements leur [LES POLYGAMES] sont arrivés pour nous servir d'exemples. Ils ont été mis par écrit pour que nous en tirions instruction, nous qui sommes parvenus aux temps de la fin » (1 Corinthiens 10:11). Pour recevoir la vie, toute la Parole du Seigneur doit être reçue dans nos cœurs, sans rien en rejeter.

#### LA LOI DU LÉVIRAT

La loi divine donnée à Moïse, dont Jésus a dit qu'elle est éternelle et ne serait jamais abolie (Matthieu 5:17-18, Luc 16:17), n'a jamais cité ou mentionné l'abolissement de la loi de polygamie pour les grands et humbles hommes de Dieu. Cette même loi, donnée à Moïse, en tant que directive éternelle de ce qui est bien et de ce qui est mal, établit des dispositions relatives à la polygamie, et même relativement aux enfants dans les cas où un homme aurait au moins deux femmes. « Si un homme a deux femmes, il se peut qu'il préfère l'une et aime moins l'autre. Si l'une et l'autre lui donnent des enfants, il peut se trouver que le fils premier-né soit de la femme qu'il aime moins. Le jour où il partagera ses biens entre ses fils, il ne pourra pas conférer le droit de l'aîné au fils de la femme préférée, au détriment de celui de la femme moins aimée. Au contraire, il reconnaîtra comme premier-né le fils de la femme qu'il aime moins et lui donnera une double part de l'héritage de tout ce

qu'il possède, car c'est lui qui est le premier rejeton de sa vigueur, c'est à lui qu'appartient le droit d'aînesse » (Deutéronome 21:15-17). La Parole de Dieu précise manifestement que tous les enfants de tels mariages ne sont pas illégitimes, mais sont plutôt très légitimes.

La loi divine régissant le bien et le mal exige en réalité qu'un homme puisse être polygame conformément à la Loi du Lévirat. Si un homme meurt sans un fils, son frère ou un parent proche doit hériter de la veuve et engendrer des enfants en mémoire du mari décédé. Deux cas bien connus de cette loi se retrouvent dans le livre de Ruth, cité à Jésus par les Sadducéens commentant la Loi du Lévirat, et dans l'Évangile de Marc, chapitre 12.

Bien qu'un homme ait pu vouloir rester monogame, la loi divine de l'héritage du Lévirat aurait pu facilement le convertir en bigame, même s'il était déjà marié, puisque la loi divine régissant le bien et le mal exigerait son mariage à la veuve de son frère, si ce dernier était décédé sans laisser un fils. Parmi les Hébreux cela était une cause fréquente de polygamie.

Et que ferez-vous, deviendrez-vous un pécheur en désobéissant à Dieu et essaieriez-vous d'éviter le problème entier en appelant Jésus un menteur, disant que la loi a pris fin, comme le disent aujourd'hui les fausses églises apostates ? Le monde devra choisir entre croire Jésus ou croire en elles. Quant à moi, j'irai avec Jésus. « Lorsque des frères demeureront ensemble, et que l'un d'eux mourra sans laisser de fils, la femme du défunt ne se mariera point au dehors avec un étranger, mais son beau-frère [peu importe qu'il soit marié à une autre femme ou à plusieurs femmes] ira vers elle, la prendra pour femme, et l'épousera comme beau-frère. Le premier-né qu'elle enfantera succédera au frère mort et portera son nom, afin que ce nom ne soit pas effacé d'Israël » (Deutéronome 25:5-6).

Un homme se couvre d'une grande honte s'il n'obtempère pas à cette loi. « Si cet homme [qu'il soit marié à une autre femme ou pas] ne veut pas prendre sa belle-sœur, elle ira trouver les anciens à la porte et leur dira : 'Mon beau-frère refuse de perpétuer le nom de son frère en Israël, il ne veut pas m'épouser par droit de beau-frère'. Les anciens de la ville l'appelleront et lui parleront. S'il persiste, et dit : 'Je ne veux pas la prendre [je ne veux pas observer les commandements du Seigneur]', alors sa belle-sœur s'approchera de lui en présence des anciens, lui ôtera son soulier du pied, et lui crachera au visage. Et prenant la parole, elle dira : 'Ainsi sera fait à l'homme qui ne veut pas constituer une famille pour son frère'. Et sa maison sera appelée en Israël la maison du déchaussé » (Deutéronome 25:7-10). Autrement dit, un homme pareil ne marche pas dans les chaussures des commandements de Dieu, n'étant pas « chaussé pour propager l'Évangile de paix » du Seigneur Jésus-Christ (Éphésiens 6:15) ; c'est quelqu'un qui refuse d'exécuter la loi de polygamie envers la veuve de son frère. Le fait de cracher au visage de quelqu'un au Moyen-Orient est le geste le plus humiliant. Les gens qui n'observent pas les commandements du Seigneur passeront sûrement l'éternité en enfer (Ézéchiel 18:4, Matthieu 4:4, Jean 15:14, 1 Jean

3:4). « Le péché est la transgression de la loi » (1 John 3:4). Les églises apostates d'aujourd'hui, avec leurs faux prophètes, ces loups habillés en vêtements de brebis, ignorent Jésus (la Vérité) et utilisent l'Apôtre Paul pour dire que la loi n'est plus en vigueur ou applicable. Mais, que dit le vrai Paul de la vraie Bible ? « Anéantissons-nous donc la loi [y compris celle de polygamie] par la foi ? Loin de là ! Au contraire, nous confirmons la loi » (Romains 3:31).

### JÉSUS ET LES SADDUCÉENS

Dans le Nouveau Testament quand les Sadducéens impies sont venus pour piéger Jésus dans Ses paroles concernant la loi du Lévirat (une femme se mariant avec le frère de son défunt mari, que l'homme soit marié ou pas), Jésus n'a pas dénoncé ou modifié la loi du Lévirat (la polygamie), ou même mentionné qu'elle ait maintenant été abolie ou de quelque façon modifiée dans le Nouveau Testament. Jésus a seulement soulevé la question de la non-existence de mariage au Ciel, car nous y serons comme les anges (Marc 12:19-25). Si la polygamie était illégale, ou si la loi avait été modifiée ou abolie aujourd'hui, Jésus l'aurait certainement mentionné à ce point, mais Il n'a jamais condamné la polygamie pieuse. La polygamie n'est pas destinée aux pécheurs, parce que les cœurs et les intentions des pécheurs ne sont pas pieux. Même les Phariséens rusés, qui dirigeaient hypocritement le gouvernement d'Israël, ont toujours échoué dans leur tentative de déjouer les paroles de Jésus, ils n'ont jamais douté des ordonnances de la loi sur la polygamie ni questionné Jésus à ce sujet, parce que l'histoire nous dit que la polygamie était sans doute acceptable comme un mode de vie légitime. Cela aurait été une perte de temps de le mentionner, compte tenu de son acceptabilité universelle.

Les prophéties divines viennent de nouveau de s'accomplir. Les nations se sont unies sous l'ordre de Satan et ont rendu illégales les lois de Dieu, celles du bien et du mal. Dépourvu de loi, le monde est devenu un endroit dangereux où vivre. Toute paix a été enlevée de la terre (Apocalypse 6:4). Cet accomplissement de la prophétie divine nous démontre que nous sommes vraiment proches de la fin des temps. L'Apôtre Paul a déclaré que le jour de la venue du Seigneur Jésus-Christ ne viendra pas tant que l'homme impie, l'Être perdu ne se soit révélé (2 Thessaloniens 2:3). Les textes originaux en grec disent, « Et alors sera révélé l'Impie que le Seigneur Jésus fera disparaître par le souffle de Sa bouche et qu'IL anéantira par le resplendissement de Sa venue » (2 Thessaloniens 2:8).

Ces Nations-Unies et leur église apostate ont déclaré la guerre à Dieu et au peuple de Dieu et pensent avoir le pouvoir de changer la loi pour éliminer ce que Dieu a décrété être le bien et le mal. Ils seront certainement condamnés au Jour du Jugement dernier ! Il y aura un nouveau Ciel et une nouvelle terre, mais les lois morales de Dieu resteront toujours les mêmes. Les cieux et la terre d'à présent passeront ; mais la loi divine, celle qui régit le bien et le mal, ne passera pas (Matthieu 24:35). Jésus l'a dit. Jésus est la Parole de Dieu, la Parole finale, et Il jugera toute chose par la loi éternelle de

Dieu. Dieu Lui a donné le pouvoir de juger toute chose (Jean 12:48, 2 Timothée 4:1, Apocalypse 20:11-15).

Le gouvernement uni-mondial et son église apostate, dont le pouvoir vient de Satan, déclareront une guerre contre Dieu (Apocalypse 12:17). Ils « espéreront changer les temps et la loi » (Daniel 7:25). « Malheur à ceux qui appellent le mal bien, et le bien mal, qui changent les ténèbres en lumière, et la lumière en ténèbres, qui changent l'amertume en douceur, et la douceur en amertume ! » (Ésaïe 5:20).

Dieu dit qu'il n'est pas bon d'être célibataire (Genèse 2:18), et IL a donc créé le mariage. Si Dieu a créé le mariage, qu'on ne le considère donc pas comme obscène, immonde, sale, lubrique, charnel, ou comme un péché. Si les mariages polygames ne sont pas approuvés, alors pourquoi Dieu en aurait-il stipulé ainsi et en aurait-il fait une loi à la fois inviolable et éternelle ? Cependant, il est vrai que les hommes de foi ne choisiraient jamais à leur gré les femmes à épouser ; ils attendraient que le Seigneur les guide dans leur choix, car le mariage vient du Seigneur.

Jésus n'a jamais condamné la polygamie, mais Il a condamné le divorce, sauf pour cause d'adultère ou de fornication. L'adultère et la fornication, dont Jésus a parlé dans Matthieu 19:8-9, sont l'adultère et la fornication spirituels, si un mari ou une femme par exemple trahissait le Seigneur. Pour l'adultère et la fornication physiques, la loi divine requiert la peine de mort, tel qu'indiqué dans Lévitique 20:10 et Deutéronome 22:22-24 et, non seulement le divorce, tel qu'annoncé dans Deutéronome 24:1. Il est tout à fait permis de divorcer un mari ou une femme pour adultère physique ou spirituel, mais rappelez-vous que la polygamie n'équivaut pas à l'adultère, qu'il soit physique ou spirituel.

Le grand mal n'est pas la polygamie, mais la soi-disant polygamie successive qui, selon Jésus, constitue l'adultère, (Marc 10:11-12). Elle est très courante aujourd'hui : divorce et remariage, divorce et remariage, suivis de la répudiation de la femme, et de la destruction de la vie des enfants qui se retrouvent tirillés entre la mère et le père. « Je hais la répudiation [le divorce], dit l'Éternel, le Dieu d'Israël » (Malachie 2:16). Le divorce résulte de la croissance de la monogamie ; il est en effet beaucoup moins commun dans une société polygame. Les prophètes, par leur utilisation du terme « mariage » pour décrire la relation d'Israël avec Yahvé, disent que l'adoration des autres dieux est adultère (Jérémie 3:6-14, Ézéchiel 23:35-39).

Mical, jalouse de l'attachement que porte David à Dieu, lui témoigne du mépris alors qu'il se réjouit du retour de l'Arche de l'Alliance de l'Éternel dans le royaume d'Israël, alors qu'il s'agit là de la plus grande victoire de David, une victoire beaucoup plus grande que celle d'avoir tué Goliath et les multitudes de Philistins. David, ne pouvant la répudier en raison de la loi, car elle n'a pas commis l'adultère, la relègue à ses propres quartiers et il n'a plus rien à voir avec elle en tant que femme, sauf le devoir de la nourrir, de l'habiller et de la loger. Il n'a plus d'obligation maritale à son égard et, par consé-

quent, elle ne portera jamais ses enfants (2 Samuel 6:20-23, 1 Corinthiens 7:3).

L'un des plus grands problèmes avec le monde aujourd'hui est celui qu'il y ait dix femmes pour chaque homme (Ésaïe 4:1). Ce qui est regrettable, c'est que les hommes d'aujourd'hui ne deviennent pas de saints hommes de Dieu, lesquels sont forts spirituellement et capables de guider les femmes, nées de nouveau de l'Esprit et leurs enfants, dans la voie du Royaume des Cieux ; c'est ainsi que plusieurs femmes se retrouvent sans abri, sans enfants et vouées à la prostitution afin de gagner leur vie. Si chacun cherchait et servait le Seigneur de tout son cœur, de toute son âme, de toute sa pensée et de toute sa force, comme l'ordonne le premier commandement, tous ces problèmes seraient résolus. Le commandement du Seigneur dit : « Soyez féconds et multipliez-vous. » Je ne crois pas que l'homme doive choisir sa propre épouse ou ses propres épouses à son gré, mais je crois que c'est à Dieu de faire le choix. Le monde n'a aucun droit de condamner un quelconque passage de la Parole de Dieu (du Nouveau ou de l'Ancien Testament), y compris ceux référant à la polygamie, car même le Christ n'a jamais condamné celle des patriarches (POLYGAMES).

Il n'existe aucune interdiction de la polygamie dans le Nouveau Testament et le texte, souvent cité dans Matthieu 19:9, interdit le divorce et non la polygamie. Un homme qui répudie sa femme sans aucune bonne raison (l'adultère) et en épouse une autre, commet l'adultère contre cette première femme, mais l'offense aurait pu être évitée en la retenant. On a permis aux premiers chrétiens d'épouser plusieurs femmes suivant l'exemple des patriarches et Paul, en tant que porte-parole de la loi divine, n'a jamais remis cette pratique en question.

Jésus a dit : « Celui qui supprimera le moindre de mes commandements, et qui enseignera aux hommes à faire de même, sera tenu pour le moindre dans le Royaume des Cieux » (Matthieu 5:19). Autrement dit, si vous violez un commandement, votre âme immortelle passera l'éternité en enfer, tout comme celle de l'homme qui en aura violé un grand nombre. « L'homme ne vivra pas de pain seulement, mais de [en la recevant dans son cœur] TOUTE PAROLE qui sort de la bouche de Dieu » (Matthieu 4:4). Pourquoi l'homme ne peut-il vivre éternellement qu'en recevant chaque Parole qui sort de la bouche du Dieu vivant ? Jésus a répondu à cette question disant : « Les paroles que Je vous ai dites sont esprit et vie » (Jean 6:63). « Toute Écriture est inspirée de Dieu et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice » (2 Timothée 3:16). Les Saintes Écritures proclament que la polygamie est légale.

La polyandrie (une femme étant mariée à plus d'un mari) est l'adultère et sévèrement interdite par Dieu. Les femmes commettant le péché d'adultère sont éternellement condamnées en enfer. Les hommes qui forniquent avec la femme d'autrui sont des adultères. Ceci est aussi sévèrement interdit par Dieu. Celui qui commet l'adultère est condamné à l'enfer pour toujours.

## POURQUOI LES HOMMES ET PAS LES FEMMES ?

Pourquoi est-il permis à l'homme pieux, l'homme de foi qui observe la Parole de Dieu, d'avoir deux ou plusieurs épouses, alors qu'on ne permet aux femmes qu'un mari ? La réponse à cette question date de l'époque où Dieu maudit les hommes et les femmes dans le jardin d'Éden ; Il proclama alors que l'homme aurait autorité sur la femme car la femme, en commettant la transgression, s'était laissé tromper.

Satan a soumis Ève à la convoitise de la chair, à la convoitise des yeux et à l'orgueil de la vie (Genèse 3:6). Satan a tenté son orgueil en lui faisant croire qu'elle serait comme Dieu, qu'elle recevrait la sagesse de Dieu. Elle a convoité ce beau fruit délicieux, grandissant sur l'arbre interdit de la connaissance du bien et du mal. « Mais Dieu sait que, le jour où vous en mangerez, vos yeux s'ouvriront, et que vous serez comme des dieux, connaissant le bien et le mal » (Genèse 3:5). Et Ève a cru et obéi aux paroles de Satan plutôt qu'à Dieu et à ses commandements.

Satan s'est représenté à Ève comme un ange, et elle s'y est laissé prendre. Par conséquent, « à cause des anges » elle doit « avoir sur la tête une marque de l'autorité », c'est-à-dire elle doit être soumise à l'autorité de son mari (1 Corinthiens 11:10). « À cause des anges » dénote le fait qu'elle ne connaît ni la différence entre l'ange divin et l'ange déchu, ni entre Dieu et Satan ; elle doit donc être soumise à l'autorité de son mari qui, étant spirituellement éveillé, doit l'encadrer, la dominer et la guider par les Saintes Écritures. Et Dieu Tout-Puissant commande à la femme de ne recevoir que la seule instruction provenant de l'homme de foi qu'est son propre mari (1 Corinthiens 14:34-35, Éphésiens 5:22-24).

Adam n'a pas été trompé, il a volontairement pris le fruit de l'arbre interdit que sa propre femme lui avait offert et il en a mangé. Ève a reconnu qu'elle avait été trompée : « Le serpent m'a séduite » (Genèse 3:13). Adam a nié avoir été trompé : « La femme que Tu as mise auprès de moi m'a donné de l'arbre, et j'en ai mangé » (Genèse 3:12). L'amour et l'obéissance d'Adam envers sa femme l'ayant emporté sur l'amour et l'obéissance envers Dieu, il s'était senti obligé, à la demande d'Ève, de manger du fruit. Dieu lui commanda donc de ne plus obéir à sa femme, mais à Lui seulement et « de dominer sur elle » (Genèse 3:16).

La femme était égale à l'homme avant le crime, le péché, la transgression, la chute. Mais, après la chute, Dieu nous fait comprendre de façon très claire que la femme n'est plus égale à l'homme, mais est sous l'autorité de son seul et unique mari (Colossiens 3:18, 1 Pierre 3:1). Elle doit être complètement dominée, gouvernée par un mari pieux à travers la Parole de Dieu (ce qui va certainement à l'encontre du point de vue de certaines femmes désirant avoir des droits égaux à ceux des hommes). Selon les normes divines, les femmes d'aujourd'hui vivent dans un désordre total et se dirigent vers l'enfer, à moins qu'elles ne se repentent et ne regagnent l'endroit où Dieu veut qu'elles soient, en recevant Sa sainte instruction. Les femmes doivent

naître à nouveau de l'ESPRIT et recevoir leurs instructions concernant le chemin du Ciel à partir de la Bible et, si elles sont mariées, les recevoir de leur mari pieux. Aujourd'hui, parce qu'il n'y a pas suffisamment d'hommes disposés à servir véritablement le Seigneur, Dieu imposera à Ses saints hommes le devoir d'épouser plusieurs femmes pour les encadrer. Mais aussi, toujours, les hommes de Satan apparaîtront comme des anges de lumière et, par la tromperie, détruiront les âmes de beaucoup de femmes (2 Corinthiens 11:14). Les Saintes Écritures de Dieu indiquent que la femme doit elle-même lire la Parole, ainsi qu'écouter son propre mari. Écouter son propre mari ne signifie pas de ne pas aussi écouter les pasteurs, les enseignants et les prédicateurs pieux, mais cela veut plutôt dire de ne pas socialement fraterniser avec d'autres hommes lorsqu'elle est seule, comme le font aujourd'hui les femmes qui ne sont pas nées de nouveau à la vie spirituelle. En raison de la malédiction divine sur la femme depuis l'époque d'Éden, les désirs de cette dernière devront se porter vers son mari (Genèse 3:16) et Dieu pourra appeler celui-ci, s'il est saint, à la polygamie.

Ésaïe, par l'Esprit Saint de Dieu, a prononcé une prophétie relative à la polygamie : « Et sept femmes saisiront en ce jour un seul homme, et diront : Nous mangerons notre pain, et nous vêtirons de nos habits ; fais-nous seulement porter ton nom ! Enlève notre opprobre ! » (Ésaïe 4:1).

Si les femmes ou les hommes refusent de porter la croix de la renonciation comme Jésus nous le commande, la bénédiction du Ciel sera alors perdue. Jésus nous ordonne à tous : « Si quelqu'un veut venir à Ma suite, qu'il renonce à lui-même, qu'il se charge chaque jour de sa croix, et qu'il Me suive. Car celui qui voudra sauver sa vie la perdra, mais celui qui la perdra à cause de Moi la sauvera. Et que servirait-il à un homme de gagner le monde entier, s'il se détruisait ou se perdait lui-même ? Car quiconque aura honte de Moi et de Mes paroles, le Fils de l'homme aura honte de lui, quand Il viendra dans Sa gloire, et dans celle du Père et des saints anges » (Luc 9:23-26).

Comme le Seigneur avec Son épouse, la vraie église spirituelle de Dieu (composée de tant de millions d'âmes rachetées), certains hommes de foi pourraient donc aussi avoir comme épouses deux ou plusieurs femmes vertueuses. Souvenez-vous, ceci est la Parole de Dieu. Ô hommes, Ô femmes, Ô gouvernements, Ô églises moralisatrices, Ô Satan, la loi divine sur la polygamie vous offense-t-elle ? « Ô homme, toi plutôt, qui es-tu pour contester Dieu ? Le vase d'argile dira-t-il à celui qui l'a formé : Pourquoi m'as-tu fait ainsi ? » (Romains 9:20). « CAR QUI A CONNU LA PENSÉE DU SEIGNEUR, POUR L'INSTRUIRE ? » (1 Corinthiens 2:16). Jésus a demandé à Ses disciples si vraiment certaines de Ses paroles (leur eau et leur pain spirituels), dont celles sur la polygamie, les offensaient : « Jésus, sachant en Lui-même que Ses disciplines murmuraient à ce sujet, leur dit : 'Cela vous offense-t-il ?' » Jésus a demandé à Ses disciples : « Et vous, ne voulez-vous pas aussi vous en aller ? Simon Pierre Lui répondit : 'Seigneur, à qui irions-nous ? Tu as les paroles de la vie éternelle' » (Jean 6:61, 67-68).

Ève a donc désobéi au commandement de Dieu et a pris le fruit, en a mangé et est devenue mortelle, et c'est la raison pour laquelle chacun dans ce monde doit souffrir et mourir. Mais, pis encore, l'Unique Fils Engendré de Dieu a dû venir, souffrir et mourir pour donner à Sa création une deuxième chance, afin qu'elle se réconcilie avec Dieu le Père par la justice du Seigneur Jésus-Christ. Il a toujours été défendu à l'homme de manger du fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, mais il nous est ordonné de manger seulement de l'arbre de vie, de l'arbre de la Parole de Dieu car cette Parole est Jésus, le Seigneur et Maître de l'univers entier.

#### AUTRES MALÉDICTIONS POUR LA FEMME

De retour à l'Éden, Dieu dit à la femme : « J'augmenterai ton chagrin et la souffrance de tes grossesses ». (La malédiction des règles mensuelles ayant pour but de rappeler à la femme que c'est elle – par Ève – qui a obligé le Fils bien-aimé de Dieu à venir souffrir, mourir et répandre Son sang dans ce monde ; c'est pourquoi elle doit se souvenir tous les mois que son esprit obscurci et confus n'est pas qualifié à guider sa propre vie ou celle des autres. Elle doit dépendre uniquement de la Parole de Dieu en tant que guide ou source de conseils.) « Tu enfanteras avec douleur, et tes désirs se porteront vers ton mari, mais il dominera sur toi » (Genèse 3:16).

L'Apôtre Paul a dit : « Que la femme écoute l'instruction en silence, avec une entière soumission. Je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni de prendre de l'autorité sur l'homme ; mais elle doit demeurer dans le silence. Car Adam a été formé le premier, Ève ensuite, et ce n'est pas Adam qui a été séduit, c'est la femme qui, séduite, s'est rendue coupable de transgression. Elle sera néanmoins sauvée en devenant mère, SI elle persévère avec modestie dans la foi, dans la charité, et dans la sainteté » (1 Timothée 2:11-15).

Paul continue cet enseignement dans le Nouveau Testament en disant : « Ainsi, une femme mariée est liée par la loi à son mari tant qu'il est vivant ; mais si le mari meurt, elle est dégagee de la loi qui la liait à son mari » (Romains 7:2). « Car le mari est le chef de la femme, comme Christ est le chef de l'Église, qui est Son corps, et dont Il est le Sauveur » (Éphésiens 5:23).

Toutes les lois divines s'appliquent aux chrétiens, à ceux qui veulent obtenir la vie éternelle. Nous devons observer chaque commandement, nous revêtir de l'Esprit du Christ, et tant que nous vivons dans ce monde, nous comporter selon les instructions de Dieu afin d'être saints et justes (Philippiens 2:5).

La loi sur la polygamie entérinée par la Bible (celle qui permet à un homme d'épouser de multiples femmes) est pure, sainte, pieuse et divine. Et dire le contraire impliquerait qu'elle est contre la Bible, qu'elle est mauvaise, diabolique, irréligieuse et impie. Les gens préfèrent trouver ce qu'ils aiment dans les Saintes Écritures, mais l'Apôtre Pierre dit dans 2 Pierre : « Sachant tout d'abord vous-même qu'aucune prophétie de l'Écriture ne peut être un objet d'interprétation personnelle ; ce n'est pas d'une volonté humaine qu'est jamais venue une prophétie, c'est poussée par l'Esprit Saint que des

hommes (tels LES POLYGAMES) ont parlé au nom de Dieu » (2 Pierre 1:20-21). La Bible doit être reçue et non interprétée.

Mais en recevant la Parole de Dieu, on doit se souvenir que la Bible s'adressait aux peuples du Moyen-Orient et qu'elle a été écrite par eux, notamment par les Juifs. Les coutumes, les pratiques et les vraies lois de Dieu sont pratiquement inconnues aux peuples des sociétés occidentales car ils n'ont jamais vécu au Moyen-Orient et ne comprennent pas la signification de certaines d'expressions idiomatiques et figures de style juives et araméennes écrites dans la Bible ; ne les ayant pas étudiées, ils ne peuvent connaître la vérité entière. Partout dans le monde, la plupart des gens croient ce qu'ils veulent bien croire au sujet de la Bible et de la loi de Dieu. Mais ce n'est que la vérité de la Parole de Dieu qui peut sauver les âmes. Hérésies, fausses interprétations, superstitions et philosophies sont toutes sans valeur et doivent être, sans exception, jetées au rebut. Tout cela doit être remplacé par la Parole de Dieu si vous désirez entrer dans le Royaume des Cieux.

Maintenant, un point très important et souvent ignoré : aucun passage documenté ne pose la question à savoir si un chrétien, doté de force spirituelle, pourrait, dans certaines circonstances, prendre une deuxième femme. S'il y avait eu le moindre doute concernant la polygamie, c'est-à-dire, si un chrétien doté de force spirituelle ait pu avoir plusieurs femmes, il existerait certainement dans les Évangiles ou les Épîtres une référence quant à la légalité ou l'illégalité du mariage polygame. S'il existait une doctrine décrivant la polygamie comme illégale, si le problème était jamais survenu dans la vie morale des premières communautés chrétiennes, cette doctrine aurait sans nul doute été préservée (de façon claire et bien documentée) dans le Nouveau Testament. Mais on n'y mentionne pas une seule fois la polygamie comme étant négative, illégale, illégitime, pas plus qu'elle n'est modifiée par Paul afin d'accommoder les évêques et diacres en Grèce et à Rome (1 Timothée 3:2-5, 8-12). Cela démontre que le problème quant à la pratique de la polygamie n'était pas survenu parmi les communautés juives ou païennes à qui l'Évangile était adressé et que sa légalité divine au sein du gouvernement de Dieu n'était pas remise en question.

N'est-ce pas la tradition culturelle occidentale, bien plus que la Bible, qui a fourni aux chrétiens leurs notions fondamentales sur le mariage ? Car il a été trop facile dans le passé, tant pour les étudiants de la Bible que pour les fidèles, de lire dans la Bible ce qu'ils voulaient bien y trouver et de se contenter de croire aux interprétations des ignorants, des novices, des hérétiques (faux prophètes et faux enseignants). Considérant les méthodes préscientifiques de l'enseignement biblique utilisées au cours des décennies précédentes, il est raisonnable de supposer, selon la théologie non scripturaire, traditionnelle, pseudo-chrétienne du mariage, que la plupart des coutumes du monde d'aujourd'hui dérivent davantage de ceux qui enseignent la Bible à tort et à travers que de l'enseignement véritable de la Bible au sujet des saints polygames.

Pour arriver au Ciel, nous ne devons pas dou-

ter et devons être remplis de foi, d'assurance, de confiance et de certitude. La foi complète peut être obtenue en étudiant les saints textes originaux de la Bible, lesquels sont les mêmes dans la Bible anglaise, version originale du Roi James.

Ainsi, en accumulant suffisamment de vérités indéniables et intégrales à partir des textes de la Bible, en les rattachant les uns aux autres et en les recevant dans nos cœurs tels qu'ils sont, de façon objective, en recevant cette vérité brute de la Parole divine, nous pourrions manifestement constater qu'il n'y a, d'une manière ou d'une autre, aucune différence entre le Nouveau et l'Ancien Testament quant à la question de savoir s'il est acceptable et honorable pour les saints de Dieu ayant la vocation de polygamie d'épouser plusieurs femmes. La polygamie participe du saint état du mariage et le lit conjugal est exempt d'adultère. « Que le mariage soit honoré de tous, et le lit conjugal exempt de souillure, car Dieu jugera les impudiques et les adultères » (Hébreux 13:4).

Dieu est mécontent de ceux qui trouvent Sa loi répugnante, répréhensible, de ceux qui considèrent comme un mal le saint mariage à de multiples femmes quand il est ordonné, sélectif et spécial. « Malheur à ceux qui appellent le mal bien et le bien mal » (Ésaïe 5:20). Dans la société immorale d'aujourd'hui, le type de relation immorale dans laquelle « deux personnes vivent ensemble jusqu'à ce qu'elles découvrent si elles sont sexuellement compatibles » va à l'encontre de la Bible. Elle est impie, défendue et condamnée par Dieu.

La pire impiété, la pire honte pour un saint est d'être lâche, aux yeux de Dieu, des anges et de ce monde pécheur, face à son devoir de prêcher sans honte la plénitude de la Parole de Dieu, de se laisser ainsi repousser de la zone de combat, du champ de bataille où se trouve l'ennemi. Il fuit les persécutions, les critiques, la violence de la ligne de front avec les moqueries, railleries et aboiements des opposants de la vérité, ceux que Dieu Lui-même appelle des « chiens », la racaille chicanière de ce monde (Matthieu 7:6). Cela équivaut à fuir une zone de guerre, le champ de bataille, le combat avec l'ennemi. Devant le saint qui prêche hardiment et sans réserve toutes les paroles vivantes, y compris la sanction divine du saint mariage, permettant à certains hommes d'épouser plusieurs femmes, comme le fit le Roi David et d'autres saints bénis de Dieu, alors le diable et toute son armée de mauvais esprits fuiront le champ de bataille une fois pour toutes. « Résistez au diable, et il fuira loin de vous » (Jacques 4:7), « Prêchez la Parole » (2 Timothée 4:2).

Le chrétien ne peut permettre à n'importe quel type de persécution, y compris la mort, de lui faire abandonner la foi en doutant de ce que la PAROLE de DIEU soit la vérité, établie au Ciel il y a des milliers d'années. Sa PAROLE [Jésus-Christ] est la même hier, aujourd'hui et éternellement (Hébreux 13:8). Et toute la terre sera jugée au Ciel en ce jour ultime, terrible et inévitable du jugement dernier, où il sera connu si les habitants de la terre ont honoré et observé la Parole de Dieu, ou s'ils l'ont déshonorée et ne l'ont pas observée parce qu'ils en avaient honte et ne voulaient pas souffrir, comme un bon soldat du Christ en prêchant toute la Parole

de Dieu (2 Timothée 2:3). Jésus a dit : « Car qui-conque aura honte de Moi et de Mes paroles [qui incluent la loi de polygamie] parmi cette génération adultère et pécheresse, le Fils de l'homme à son tour aura honte de lui, quand Il viendra dans la gloire de Son Père, avec les saints anges » (Marc 8:38). Les Paroles de Moïse, des prophètes, de Jésus et des Apôtres enseignent clairement que Dieu a béni les mariages pluriels des POLYGAMES, qui furent les pères de la Foi des justes.

Conformément à la loi divine, des polygames parmi les premiers chrétiens ont été bien sûr sauvés et baptisés inconditionnellement. Ils ne furent pas condamnés pour avoir observé la loi concernant leur mariage à plusieurs épouses, des mariages ordonnés par Dieu.

David et d'autres hommes de foi, ayant reçu du Seigneur plusieurs épouses, enseignent à leurs femmes et enfants « des psaumes, (...) des hymnes, (...) des cantiques spirituels, chantant et célébrant de tout [leur cœur] les louanges du Seigneur, rendant continuellement grâces pour toutes choses à Dieu le Père, au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ » (Éphésiens 5:19-20). Dieu éclaire et ouvre la porte à quelques saints hommes et à leurs mariages, décrétés depuis les Cieux, afin que ceux-ci instruisent leurs multiples épouses et enfants des cantiques et louanges et leur inculquent la crainte du Seigneur et de Ses admonestations. Écoutez l'Esprit Saint qui chante par la voix du psalmiste d'Israël : « Heureux l'homme qui ne marche pas selon le conseil des méchants, qui ne s'arrête pas sur la voie des pécheurs, qui ne s'assied pas en compagnie des moqueurs, mais qui trouve son plaisir dans la loi de l'Éternel, et qui la médite jour et nuit » (Psaumes 1:1-2).

Il est assez évident, selon la Parole divine, que David et ces autres saints hommes n'étaient pas des pervers sexuels, comme aimeraient le faire croire ceux qui s'en moquent : 'ces véritables pervers sexuels damnés de Dieu.' Ils passaient au contraire leur temps à chanter les louanges de Dieu, à prier et à méditer sur Ses lois, à soupirer après les parvis de Yahvé et à nicher devant le trône de Dieu comme de petits oiseaux, sachant qu'ils étaient alors, comme ils le sont aujourd'hui, totalement dépendants de Dieu pour leur délivrance. Connaissant ces faits, ils prient jour et nuit, nuit et jour (Psaumes 1:2, 84:3).

À nous, les hommes de Dieu, on nous commande de pourvoir aux besoins de nos propres femmes et enfants. Nous ne devons pas dépendre des bénéfiques ou des programmes d'aide sociale du gouvernement séculier ; car, selon la Parole de Dieu, cela nous rendrait pires qu'eux, les incroyants (1 Timothée 5:8). La Parole divine est profondément claire : Il ne donnerait jamais plusieurs épouses à un homme de foi à moins qu'il n'ait été complètement affermi dans la Parole de Dieu et entièrement entraîné à observer la Parole de Dieu.

Certains ont pour sentiment que certains passages de la Parole de Dieu sont incorrects ou mauvais ; il s'agit là d'une hérésie condamnable. Il nous est interdit par Dieu de suivre nos sentiments ou les normes du monde. Il nous est commandé de marcher par la foi et non par la vue ou les sentiments (2 Corinthiens 5:7, Jean 20:29). La vie de la foi et la vie

des sentiments sont opposées, tout comme le sont Dieu et Satan. Nous sommes sauvés par la foi dans la Parole du Christ et non par nos sentiments (Jean 3:16, Actes 2:21, 16:31).

La persécution vient quand les gens prêchent et observent la Parole divine. Je suis tout à fait sûr que je serai encore davantage persécuté pour avoir révélé ces Saintes Écritures concernant LES POLYGAMES.

Le gouvernement et l'église uni-mondiaux qui relèvent tous deux de la doctrine de Satan, de la Bête, veulent que chacun refuse de croire en la Parole de Dieu. La Parole divine dit : « Soyez féconds et multipliez-vous » (Genèse 1:28). Par contre, la doctrine de Satan prône l'avortement, le contrôle des naissances, le meurtre, l'euthanasie, l'homosexualité, le lesbianisme, la masturbation, le sexe oral et anal, en un mot la sodomie. Toutes ces pratiques ne pourront jamais produire des enfants et ne peuvent observer le commandement de Dieu : « Soyez féconds et multipliez-vous. »

Les lois sur la polygamie, inscrites dans la Sainte Parole de Dieu par le Saint-Esprit, parlant par la voix de plusieurs polygames, n'ont jamais été modifiées et ne seront jamais modifiées. L'homme ne doit jamais être assez présomptueux pour ajouter ou retrancher quoique ce soit de la Parole qui englobe la loi. Car la loi, le guide pour la vie, ce sont l'Ancien et le Nouveau Testament (la Bible entière).

Lorsque Jean-Baptiste reprocha à Hérode, le tétrarque, d'avoir épousé la femme de son frère alors que ce dernier était encore vivant, il ne lui reprochait pas d'être polygame, ce qui n'aurait pas été un péché, mais d'être adultère. Le père d'Hérode avait aussi neuf femmes. Jean-Baptiste savait qu'Hérode était polygame, mais Jean-Baptiste ne lui en avait jamais fait le reproche, car Jean connaissait la loi et savait que la polygamie n'était pas un péché. Hérode était marié à la femme d'autrui, à la femme de son propre frère, ce qui constitue un péché d'adultère.

L'Apôtre Paul savait que les Italiens et les Grecs étaient des idolâtres. Paul savait aussi qu'ils avaient une culture strictement monogame (épousant seulement une femme), mais que l'adultère était un péché commun entre eux, comme c'est encore le cas jusqu'à ce jour. L'attitude de Paul était : « Quand à Rome et en Grèce, faites comme les Romains et les Grecs » (quant à leurs règles monogames de mariage, mais non à celles de l'adultère). Paul ne voulait pas que la pratique du mariage polygame par les évêques et diacres de ses églises devienne un obstacle à l'évangile. Il voulait être tout à tous afin de gagner des âmes pour le Seigneur. Paul dit : « J'ai partagé la faiblesse des faibles, pour gagner les faibles. Je me suis fait tout à tous pour en sauver sûrement quelques-uns » (1 Corinthiens 9:22).

Lorsque l'apôtre Paul dit aux évêques et aux diacres de s'en tenir à une seule femme, il insiste sur le fait et le précise que d'autres hommes, forts en Dieu, à l'exception des évêques et des diacres de l'Église sont implicitement autorisés à avoir plus d'une femme. « Toutefois chacun a son propre don de grâce de la part de Dieu, l'un d'une manière, et l'autre d'une autre...Es-tu lié à une femme, ne cherche pas à rompre ce lien ; n'es-tu pas lié à une femme, ne cherche pas de femme » (1 Corinthiens

7:7, 27). « Que chacun demeure dans l'état où il était lorsqu'il a été appelé » (1 Corinthiens 7:20). Ce passage nous dit que les polygames (les hommes ayant plusieurs femmes) qui sont nés de nouveau à la vie spirituelle, doivent demeurer dans l'état conjugal qui était le leur au moment du salut, c'est ce qu'ordonne Paul, le porte-parole de la loi divine. Cela ne signifie pas qu'il faille rester dans un état de péché car, tel que mentionné plus haut, Jésus a ordonné : « Va, et ne pêche plus » (Jean 8:11) et la polygamie n'est pas un péché.

Paul déclare également : « Tout [dans la loi] m'est permis [y compris d'avoir plusieurs femmes] », mais il ajoute que « tout n'est pas profitable [ce qui lui est permis n'est pas nécessairement opportun dans les circonstances : il était en effet l'Apôtre des païens à Rome et en Grèce, et non en Israël, où d'avoir plusieurs femmes dans le contexte du saint mariage était courant et toléré] ; tout [dans la loi, y compris la polygamie] est permis, mais tout n'édifie pas » (1 Corinthiens 10:23). Quiconque s'éloigne de la doctrine et ne demeure pas dans la doctrine du Christ ne possède pas Dieu (2 Jean 1:9).

Pourquoi Satan combat-t-il la loi sur la polygamie ? Parce que c'est la loi divine et que Satan déteste chaque Parole de Dieu. Il existe une bonne raison pour chaque Parole, car la Parole de Dieu est la vie éternelle. Sachant cela, Satan veut vous soustraire à cette Vérité et il fera tout en son pouvoir pour vous empêcher de la connaître. Dans le royaume des animaux, l'animal le plus fort mène la meute et a plusieurs femelles. Parfois, dans le domaine spirituel, les plus forts parmi les hommes de Dieu possèdent aussi de nombreuses femmes, lorsque c'est Dieu qui le leur ordonne. Dieu a tellement voulu que tous les hommes et toutes leurs femmes entrent au Paradis qu'Il est venu dans notre monde pour y mourir, pour aller en enfer et en sortir, pour ressusciter des morts et monter au Ciel pour tous. Un chrétien faible et lâche ne peut assumer la tâche (du POLYGAME). Cette tâche de guider ses femmes vers le Royaume de Dieu ne peut être attribuée qu'à l'homme de Dieu, authentiquement spirituel.

Le gouvernement et l'église uni-mondiaux de Satan et leurs normes profanes condamnent le polygame béni par Dieu, mais tolèrent, soutiennent et défendent l'homosexualité, le lesbianisme, le contrôle des naissances, la liberté sexuelle, la fornication, l'adultère, le divorce, l'enlèvement, l'avortement meurtrier, le vol qualifié et le faux témoignage (mensonge), qui sont tous des péchés condamnés par Dieu, sous peine de mort éternelle (l'enfer éternel). Les organismes mondiaux préfèrent que vous divorciez, que votre femme devienne une prostituée de rue et que vos enfants soient jetés dans des orphelinats, plutôt que de vous laisser vivre une vie chrétienne, heureuse, saine et équilibrée, bénie de Dieu et jouissant non seulement des bonnes choses que le monde a à offrir, mais de celles du monde à venir (le Ciel) en suivant les instructions issues de toute Parole de Dieu, comme l'ont fait Moïse, Abraham, Israël, Gédéon et les autres saints.

« Celui qui demeure dans la doctrine du Christ [toute Sa loi] possède le Père et le Fils » (2 Jean 1:9). Lorsque la Bible parle de maris légitimes et

dépouses vertueuses, elle ne fait référence ni ne tolère d'aucune façon les fausses religions, tout autres 'ismes' ou quelconque type de polygamie pécheresse, telles que les orgies, la liberté sexuelle, l'obscénité ou la perversion ; pas plus qu'elle ne fait référence aux mariages à de multiples femmes en dehors de ceux ordonnés par les Cieux et par le Père et qui, ne relevant pas des doctrines du Christ, sont répréhensibles et leurs motivations très différentes de celles des enfants de Dieu.

Des millions de gens disent : « Je ne peux pas recevoir Christ. » Christ, qui est « le Chemin, la Vérité et la Vie » (Jean 14:6). Les Écritures cependant disent : « Si quelqu'un vient à vous et n'apporte pas cette doctrine, ne le recevez pas dans votre maison, et abstenez-vous de le saluer. Celui qui le salue participe à ses œuvres mauvaises » (2 Jean 1:10-11). Œuvres mauvaises signifiant ici sa condamnation de la Parole de Dieu. Quant à quiconque condamnerait l'homme juste et pieux, l'homme de foi à qui Dieu a donné, comme au Roi David et aux autres, plusieurs femmes afin de les guider, les Écritures nous interdisent de l'accueillir dans notre Église ; Dieu nous interdit de l'inviter chez nous ; Il nous défend de le saluer.

La loi sur la polygamie est toujours en vigueur lorsque l'Ancien et le Nouveau Testaments sont prêchés et enseignés par les serviteurs oints du Seigneur qui craignent et servent Dieu plutôt que les hommes. La Bible identifie clairement tous les péchés. Pas une seule fois la polygamie n'est-elle mentionnée dans l'Ancien ou le Nouveau Testament comme étant un péché. « Mon peuple est détruit, parce qu'il lui manque la connaissance » (Osée 4:6). Mais, bien qu'ordonnée par Dieu, la polygamie chrétienne a été farouchement combattue par l'ancienne église chrétienne, déchue, et maintenant apostate, qui s'est unie à Rome.

L'avènement de la polygamie chrétienne et sa chute peuvent être datés de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle : l'actuel monde anti-Christ est déjà à l'horizon. L'Ancien et le Nouveau Testaments, saints et éternels tels qu'établis par Dieu Tout-Puissant, ne sont plus considérés comme l'unique guide à la vie. D'autre part on cherche, hors des Saintes Écritures, une solution aux contraintes d'ordre sexuel en élevant le statut des femmes, en encourageant les familles moins nombreuses et une approche moins austère à la sexualité hors mariage. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il devient difficile pour certains ministres de prêcher la sainte polygamie selon l'Ancien Testament et de souligner le fait qu'elle ne soit nulle part condamnée par le Nouveau Testament, sans encourir la persécution satanique de ceux qui haïssent Dieu. Tous les arguments négatifs s'opposant à la sainte polygamie ne se basent que sur des théories élaborées hors des Saintes Écritures et avancées par des pécheurs. Leurs dangereux arguments blasphématoires reposent sur un certain nombre d'hypothèses n'ayant aucun fondement biblique et s'appuyant sur des opinions plutôt que sur des preuves. Ces théologiens superficiels n'ont pas cherché à trouver dans les Écritures des preuves de la conception divinement révélée du mariage, mais ils ont adopté une fausse doctrine à partir des superstitions gréco-romaines, lesquelles

ne relèvent aucunement de la Bible, et de principes qui ne se trouvent même pas clairement énoncés dans le courant du droit coutumier juif.

Le système d'interprétation littéraire appliqué aux textes bibliques lors de la période préscientifique a permis aux Juifs et aux Chrétiens d'y trouver presque tout ce qu'ils voulaient y trouver. Sans vraiment que nous nous en rendions compte, nous nous sommes habitués à comprendre la Bible à la lumière d'une interprétation particulièrement fautive.

Si aujourd'hui l'Église apostate n'approuve que la monogamie, c'est le résultat d'une déviation grave remontant aux pernicieuses influences gnostiques. Car les gnostiques condamnaient le corps, qu'ils trouvaient mauvais, et s'acharnaient à prêcher le célibat à tout prix, et ce à l'encontre des Écritures. Près de deux siècles après Jésus-Christ, ils allaient prendre le dessus dans l'Église satanique de Rome et y laisser leur empreinte jusqu'à ce jour. La Bible mentionne spécifiquement la doctrine des démons qui, dans les derniers jours, prêcheront contre le mariage (1 Timothée 4:1-3). Ceux qui enseigneront une telle hérésie n'enseigneront pas la Parole de Dieu, ils enseigneront à l'encontre de Sa Parole. Ce sont des démons. Selon les faux enseignements de l'Église catholique romaine, la polygamie est devenue un « péché ». L'attitude de la secte Catholique, depuis le Concile de Trente jusqu'à présent, a été remarquablement constante. Non seulement ladite secte condamne t-elle la sainte et pieuse polygamie, mais elle maintient également, bien que les Écritures soient simples, claires et faciles à comprendre, qu'elle n'était pas autorisée dans l'Ancien Testament et qu'elle est condamnée par le Nouveau Testament. Ce n'est qu'une des milliers d'hérésies que prêche l'Église (la secte) romaine.

Les principales bénéficiaires de la pluralité sont pourtant les femmes. Les Écritures nient que la pratique polygame donne lieu à la jalousie. Ce vice pousse de façon plus luxuriante quand « l'autre femme » est aimée en secret. La polygamie ouverte et pieuse détruit ce mal à la racine. La polygamie pieuse n'est pas dégradante pour les femmes. Ce qui est vraiment brutal et maléfaisant, ce sont la prostitution et la frustration qui découlent du divorce (de cette polygamie successive que Jésus appelle l'adultère, à moins que le divorce n'ait été provoqué par l'adultère ou l'infidélité). Selon de nombreux rapports, les véritables femmes de foi préféreront toujours une part de un dixième d'un chrétien de premier ordre, un homme juste qui observe les Écritures, et l'assurance d'aller au Ciel, que la possession exclusive d'un homme impie de deuxième ou de troisième ordre qui les mène en enfer.

Pour une femme, de s'opposer à ces commandements issus de la Parole divine est la pire des choses ; elle n'aura plus rien à attendre que la destruction éternelle en enfer. Et si les femmes s'y opposent ? Que faire si les gens s'opposent à la loi divine ? Ils iront en enfer. « Qui Lui dira : 'Que fais-Tu ?' » (Job 9:12). Que vous aimiez cette vérité ou pas, cela est égal à Dieu. La polygamie est bibliquement juste, car elle a toujours été ordonnée par Dieu. Et ceux qui s'y opposent tombent dans la même catégorie que tous ces hommes et femmes perfides mention-

nés dans la Bible, lesquels s'opposaient à la Parole divine, comme Caïn, Achab, Jézabel, Judas et les Pharisiens que Jésus appela des diables, des vipères et des hypocrites. Toutefois, il faut dire que même les Pharisiens corrompus, les Scribes, les Sadducéens, le Sanhédrin, ou les Esséniens ne condamnaient pas la polygamie parce qu'ils connaissaient la loi. Les habitants du Moyen-Orient d'aujourd'hui, ceux à qui la Bible était initialement adressée, vous diront que rien dans les Écritures ne condamne la polygamie, exclusivement choisie et ordonnée par Dieu. Seuls certains rabbins ne l'approuvent pas. Les rabbins d'aujourd'hui, qui n'approuvent pas la polygamie sélective et légitime, sont pires que les Pharisiens qui, même eux, n'avaient jamais remis en question les lois sur la polygamie, que ce soit dans l'Ancien ou dans le Nouveau Testament.

« Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes » (Actes 5:29). La pieuse polygamie chrétienne ne s'est jamais établie à Rome. Rome ayant toujours essayé de couper les racines de la Bible, de sorte que dans le monde entier se sont répandues les condamnables hérésies de cette assemblée de sorcières qu'est l'Église catholique romaine.

De nombreux saints se sont épuisés dans la guerre spirituelle livrée à ces multitudes d'ennemis sataniques et, face à leurs persécutions et à leurs mensonges diffamatoires, ils se sont éloignés du Seigneur, satisfaits de leurs propres voies, de leur propre manne, des eaux temporelles de leurs propres citernes. D'autre part, plusieurs millions de fidèles ont marché avec le Seigneur, sachant que pour obtenir la récompense du Ciel, Jésus insiste pour que l'on accepte toute Sa Parole dans nos cœurs et qu'on l'observe, coûte que coûte. Nous (chrétiens) sommes instruits à préparer nos cœurs pour les malheurs et les souffrances. C'est devant ces malheurs et ces souffrances qu'une multitude de gens ont donné à Jésus un baiser d'adieu. Ils l'ont certainement quitté, l'ont vraiment abandonné et Dieu effacera tout aussi certainement leur nom du Livre de Vie de l'Agneau. Ils seront éternellement dépourvus de vie (éternelle) dans le glorieux Royaume de Dieu (Apocalypse 20:15, 22:19).

Sans aimer l'idée de ne pas aller au Ciel, ils détestent encore davantage le prix à payer pour y accéder, celui que dicte la Parole divine. Suivre le Seigneur au Ciel exige une union de notre esprit à l'Esprit de Dieu, un accord total avec le Seigneur. Mais la Bible dit : « Que personne ne vous abuse d'aucune manière ; car ce jour-là ne viendra pas que l'apostasie (contre la Parole divine) ne soit arrivée auparavant » (2 Thessaloniens 2:3). C'est l'un des grands signes de la venue imminente du Seigneur Jésus-Christ. Nous devons nous décider, nous devons être pleinement convaincus et instruits de tous les commandements de Dieu. Tout cela est requis pour accéder à la position la plus haute, celle de fils de Dieu, « Mais à tous ceux qui l'ont reçue (la Parole), à ceux qui croient en Son nom, Elle a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu » (Jean 1:12).

Sans l'obéissance totale, vous ne pouvez être autre chose qu'un hypocrite. Sans l'obéissance totale, il est impossible d'être autre chose qu'un lâche. « Mais pour les lâches, les incrédules, les abomi-

nables, les meurtriers, les impudiques, les sorciers, les idolâtres et tous les menteurs, leur part sera dans l'étang ardent de feu et de soufre, ce qui est la seconde mort » (Apocalypse 21:8). Mais les justes sont ceux qui renoncent violemment et courageusement à toute doctrine autre que la Parole de Dieu. Ce sont eux qui s'emparent de la ville (le Royaume des Cieux) par la force et la violence. Cette génération lâche, perfide et pécheresse n'entrera jamais dans le Royaume des Cieux. Le juste sera saint, en dépit de la doctrine séculière d'aujourd'hui et des doctrines des démons.

Jésus vécut et mourut pour nous, et Il vit et meurt avec nous quand nous Lui appartenons. Jésus n'a jamais perdu une bataille, et il n'en perdra jamais aucune. « C'est pourquoi il est dit : 'Étant monté dans les hauteurs [au Royaume des Cieux], Il a emmené des captifs [ceux qu'Il a libérés des griffes de Satan] et Il a fait des dons aux hommes' » (Éphésiens 4:8). Avez-vous reçu toute la Parole divine afin de ne pas être condamné de Dieu au dernier et terrible jour de Son jugement ? Ou condamnerez-vous la Parole divine et les peuples saints de Dieu parce qu'ils croient et observent Sa Parole ? Si vous faites ainsi le mal, Dieu vous enverra éternellement dans le brasier de l'enfer. Voulez-vous recevoir l'honneur de Dieu en acceptant Sa Parole, ou le déshonneur de Dieu en rejetant Sa Parole ? Si vous professez le Christianisme et que, comme la majorité, vous abandonnez la partie en raison des épreuves et des tribulations rencontrées en chemin, vous configurez ainsi vos propres échelles et balances, mais c'est à l'échelle de Dieu et à Ses poids et balances que vous serez mesuré et jugé. Vous avez jugé que

les récompenses de Dieu n'étaient pas suffisantes pour vous inciter à renoncer à vous-même dans ce monde présent et à persévérer dans le Seigneur. « Jésus lui répondit : 'Quiconque met la main à la charrue, et regarde en arrière, n'est pas propre au Royaume de Dieu' » (Luc 9:62). Pour la plus grande joie des saints de Dieu et de Ses saints anges, nous sommes entourés à la fois par des chrétiens du monde actuel et par la mémoire des nombreux esprits de ceux qui sont morts dans le Seigneur. Ceux-ci sont tous des fils du Roi des Rois, du Seigneur des Seigneurs et leurs troupes ont pris d'assaut le Royaume des Cieux. Veillez à ce que vous fassiez de même, autrement vous ne goûterez jamais des joies indescriptibles et éternelles du Paradis mais serez sûrement tourmenté à jamais dans le lac de feu. Des âmes damnées, rebelles à la Parole de Dieu sont interdites de franchir les portes du Ciel. Recevez Jésus, la Vérité, maintenant en disant cette prière :

**Mon Seigneur et mon Dieu, aie pitié de mon âme de pécheur.<sup>1</sup> Je crois que Jésus-Christ est le Fils du Dieu vivant.<sup>2</sup> Je crois qu'Il est mort sur la croix et a versé Son sang précieux pour le pardon de tous les péchés que j'ai commis.<sup>3</sup> Je crois que Dieu a ressuscité Jésus d'entre les morts par le pouvoir du Saint-Esprit<sup>4</sup> et qu'Il est assis à la droite de Dieu en ce moment même et qu'Il écoute la confession de mes péchés et cette prière.<sup>5</sup> J'ouvre la porte de mon cœur et je T'invite à y entrer, Seigneur Jésus.<sup>6</sup> Lave-moi de tous mes péchés dans le sang précieux que Tu as versé pour moi sur la croix du Calvaire.<sup>7</sup> Tu ne me rejetteras pas, Seigneur Jésus. Tu me pardonneras mes péchés et sauveras mon âme. Je le**

sais car Ta Parole, la Bible, le dit.<sup>8</sup> Ta Parole dit que Tu ne rejetteras personne, moi y compris.<sup>9</sup> Donc, je sais que Tu m'as entendu, et je sais que Tu m'as répondu, et je sais que je suis sauvé.<sup>10</sup> Et je Te remercie, Seigneur Jésus, d'avoir sauvé mon âme, et je continuerai de Te montrer ma reconnaissance en faisant ce que Tu me commandes et je ne pécherai plus.<sup>11</sup>

Vous venez d'accomplir la première des cinq étapes nécessaires pour recevoir le salut. Votre deuxième étape est de chaque jour renoncer à vous-même et porter votre croix pour vous mortifier, c'est-à-dire mettre à mort votre volonté, votre amour de vous-même, ainsi que le monde et toutes ses convoitises. Tout cela doit être baptisé dans la mort du Christ.

La troisième étape est votre résurrection, c'est-à-dire, de passer de la vie démoniaque d'Adam, à celle sans péché du Christ. La quatrième étape est votre ascension vers une position d'autorité pour régner sur terre au nom de Dieu, et la cinquième consiste à régner sur terre au nom de Dieu jusqu'à la fin, afin de réaliser l'avènement du royaume des Cieux sur terre. Vous devez apprendre la Parole de Dieu, puis vous soumettre et obéir à cette Parole afin que l'Église et le monde puissent voir en vous tous les signes de la soumission à la Parole de Dieu, à Son ordre et à Son pouvoir en vous et par vous.

Louez le Seigneur. Que Dieu vous récompense abondamment.

Vôtre au nom souverain de Jésus,  
Pasteur Tony Alamo

*Tony Alamo est probablement le plus grand patriote que ce pays (les États-Unis) ait jamais connu.*

<sup>1</sup> Ps. 51:7, Rom. 3:10-12, 23 <sup>2</sup> Mat. 26:63-64, 27:54, Luc 1:30-33, Jean 9:35-37, Rom. 1:3-4 <sup>3</sup> Actes 4:12, 20:28, Rom. 3:25, 1 Jean 1:7, Apoc. 5:9 <sup>4</sup> Ps. 16:9-10, Mat. 28:5-7, Marc 16:9, 12, 14, Jean 2:19, 21, 10:17-18, 11:25, Actes 2:24, 3:15, Rom. 8:11, 1 Cor. 15:3-7 <sup>5</sup> Luc 22:69, Actes 2:25-36, Hébr. 10:12-13 <sup>6</sup> 1 Cor. 3:16, Apoc. 3:20 <sup>7</sup> Éph. 2:13-22, Hébr. 9:22, 13:12, 20-21, 1 Jean 1:7, Apoc. 1:5, 7:14 <sup>8</sup> Mat. 26:28, Actes 2:21, 4:12, Éph. 1:7, Col. 1:14 <sup>9</sup> Mat. 21:22, Jean 6:35, 37-40, Rom. 10:13 <sup>10</sup> Hébr. 11:6 <sup>11</sup> Jean 5:14, 8:11, Rom. 6:4, 1 Cor. 15:10, Apoc. 7:14, 22:14

*Demandez l'un des nombreux articles écrits par le Pasteur Alamo et les renseignements sur les horaires d'écoute de notre station radio mondiale à :*

**Tony Alamo, World Pastor, Tony Alamo Christian Ministries Worldwide • P.O. Box 6467 • Texarkana, Texas 75505 USA**  
**Numéro de la ligne d'information et de prière disponible 24 heures sur 24 : +1 479 782 7370 • Télécopieur +1 479 782 7406**  
**www.alamoministries.com • info@alamoministries.com**

*Les Ministères chrétiens de Tony Alamo offrent des logements et tout le nécessaire à tous ceux qui choisissent de se consacrer au service du Seigneur, de tout cœur, esprit, âme et force.*

**Des services ont lieu chaque soir à 20h et le dimanche à 15h et à 20h aux endroits suivants :**

**Pour la région de New York : veuillez nous appeler afin d'obtenir notre adresse.**

**Les églises d'Arkansas : 4401 Windsor Dr., Fort Smith, AR 72904 USA • 1005 Highway 71 South, Fouke, AR 71837 USA**

**L'église de la région de Los Angeles : 13136 Sierra Hwy., Canyon Country, California 91390 USA +1 661 251 9424**

**REPAS SERVI APRÈS CHAQUE SERVICE – Transport gratuit aller-retour en partance de l'intersection de Hollywood Blvd. & Highland Ave., Hollywood, California, tous les jours à 18h30, le dimanche à 13h30 et 18h30.**

**Demandez le livre écrit par le Pasteur Alamo, intitulé *Le Messie*, montrant Jésus-Christ comme le Messie révélé dans plus de 333 prophéties de l'Ancien Testament.**

*Toutes les publications et messages de Tony Alamo enregistrés sur CD ou sur cassette sont gratuits, et ne sont pas à vendre.*

*Si quelqu'un essaie de vous faire payer ces documents, appelez-nous en PCV au +1 479 782 7370.*

**CETTE PUBLICATION PRÉSENTE LE VÉRITABLE CHEMIN DU SALUT (Actes 4:12).**

**NE LA JETEZ PAS, PASSEZ-LA À QUELQU'UN D'AUTRE.**

**Nous encourageons ceux d'entre vous qui habitez l'étranger à traduire cette publication dans votre langue maternelle.**

**Si vous l'imprimez, merci d'inclure les droits d'auteur et le dépôt légal suivants :**

© Copyright 1993, juin 2010 Tous droits réservés Pasteur Mondial Tony Alamo © Marque Déposée 1993, juin 2010

French—Volume 14000—The Many Wives of the Holy Men of God (the Polygamists)